GT relocalisation pour les services de l’administration centrale : le point avant la prochaine réunion

Le groupe de travail relocalisation des services AC du MASA s’est réuni le vendredi 23 septembre 2022 en présence pour l’administration de Philippe MERILLON, secrétaire général adjoint, Marc RAUHOFF, sous-directeur de la logistique et du patrimoine (SDLP), Philippe GIGOU, adjoint du sous-directeur de la logistique et du patrimoine (SDLP), Sébastien Faugère, adjoint de la cheffe de la Délégation d Soutien aux Services (DSS).

La CFDT était représentée par Stéphanie Clarenc et Isabelle Vandermeersch.

1) Actualités du site de Varenne

- **Batiment E : point de situation post relocalisation**

Le bâtiment E a été livré mais l’étape de levée de réserves s’avère plus longue que prévue. Du fait de problèmes d’approvisionnement. A titre d’exemple, les portes des bulles viennent seulement d’être posées. Les levées de réserves vont ainsi se poursuivre au moins jusqu’à mi–octobre. Le SRH a rejoint le bâtiment E. Il reste des aménagements à réaliser, notamment la création de locaux d’archives en sous-sol à Barbet de Jouy ainsi que, possiblement, des locaux d’archives au sous sol du parking de Varenne.

Le secrétaire général adjoint remercie l’ensemble des équipes en charge de la relocalisation du SRH et qui ont notamment travaillé sur le micro-zoning, l’achat du mobilier, les déménagements, …

La SDLP et le secrétaire général adjoint sont positifs quant à l'occupation du bâtiment et à la satisfaction des agents. Il y a désormais des puits de lumière dans le couloir de la salle Gambetta. La salle Sycomore a été agrandie et a la même capacité d'accueil que la salle Sully. La circulation a été améliorée. Les bureaux et couloirs bénéficient d'un éclairage automatique. L'escalier du bâtiment E a été entièrement repris, un monte-charge et un ascenseur desservent tout le bâtiment E, le rendant entièrement accessible.

> *Pour la CFDT, l'ambition de regrouper le SRH dans le bâtiment E à Varenne représente en théorie une perspective intéressante pour le collectif de travail et le développement d'une synergie entre les bureaux du SRH. En pratique, la CFDT n'ayant visité qu'un bureau témoin et n'ayant pas eu connaissance du micro-zoning est en train de faire le tour des bureaux pour échanger avec les agents sur leurs conditions de travail.*
>
> *Ces échanges montrent que le micro-zoning ne donne pas satisfaction aux agents. Au sein d'un même bureau, certains agents sont à des endroits très distants, ce qui ne facilite pas la cohésion du bureau. Pour d'autres bureaux, ils sont regroupés mais les stagiaires et intérimaires sont éparpillés dans le bâtiment E, ne facilitant pas leur formation et leur intégration dans les équipes de travail. La surélévation du rez-de chaussée n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) puisqu'il n'y a pas d'ascenseur. Même s'il n'y a pas de PMR dans ce bureau, cette situation peut être pénalisante à l'avenir. Reste la problématique du stockage des dossiers, notamment pour le BE2FR. Une partie des archives sont stockées au 2ème sous sol du parking avec des difficultés de manutention pénalisantes pour les agents.*

Philippe Mérillon précise que l'élaboration du micro-zoning a fait l'objet de beaucoup d'échanges avec le SRH pour trouver le meilleur positionnement et la juste répartition des agents

dans les différents bureaux. Ce micro-zoning peut encore évoluer au regard des besoins. Par ailleurs, le Wi-Fi reste en cours d'installation dans le bâtiment E. Il sera mis en place dans les meilleurs délais après avis du CHCT-AC, y compris pour les salles de réunion en sous-sols.

> *Les organisations syndicales (OS) demandent une visite « CHSCT » de ce bâtiment. A ce jour seuls deux bureaux témoins ont été visités pendant la période des travaux. Par ailleurs les OS n'ont pas été consultées pour l'élaboration du micro zoning.*

L'Administration donne une réponse favorable à cette demande

- **Bâtiment C : 12 mois de travaux en 2023**

Le bâtiment C a été entièrement vidé pour des travaux qui seront réalisés jusqu'à fin 2023. Les aménagements seront pensés avec les mêmes objectifs que le bâtiment E : modernité et…. densification. Il y aura des bulles, les bureaux actuels seront néanmoins peu modifiés du fait des nombreux murs porteurs. Il est prévu des bureaux de 2, 3, 4 personnes du même type que ceux situés dans le bâtiment D avec un renouvellement complet du mobilier.

Toujours sur le bâtiment C, un ravalement des façades de la cour n°3 et 4 sera réalisé, ainsi que des travaux de purge car certains appuis de fenêtre deviennent friables. Les deux cours seront reprises (pavage) et la cour n° 4 accueillera un abri vélo plus grand.

Les informations hebdomadaires sur le bruit des travaux continueront mais cependant avec des travaux moins bruyants que pour les travaux du bâtiment E. **Ces informations doivent engager une flexibilité sur le télétravail (TT) pour minimiser les nuisances sonores pour les agents.**

A l'issue des travaux, les agents actuellement sur le site

Maine (SNUM, ASMA Nationale,…) emménageront dans le bâtiment C afin de permettre le démarrage des travaux sur le site de l’avenue du Maine. Le bâtiment C permettra d’accueillir 140 postes de travail, soit plus de postes de travail qu’à Maine. Il n’est pas prévu de salles de réunion dans le bâtiment C. Par contre, il est prévu des espaces de la taille d’un bureau pour des réunions hybrides qui ont tendance à se généraliser.

- **Bâtiment C, aile Villeroy et passerelle : changements des huisseries au printemps 2023**

Le remplacement de 69 huisseries du bâtiment C (aile Villeroy et passerelle) est prévu au printemps 2023. Certains agents qui viennent d’emménager dans ces bureaux vont devoir les libérer pendant 1 semaine pour la réalisation de ces travaux par groupe de 3 bureaux. La SDLP, qui a bien conscience de la gêne occasionnée pour les agents, précise que malheureusement il n’a pas été possible de faire autrement.

2) Barbet de Jouy : travaux de l’entrée, début 2024, remplacement des huisseries début 2023

Les projets de travaux de l’entrée du site de Barbet de Jouy sont bien avancés. Le début des travaux est prévu pour 2024 quand le parking de Varenne sera de nouveau accessible.Pour accueillir tous les agents qui viennent en voiture ou en deux roues motorisés, des places ont été créées dans le parking de Barbet de Jouy. Le parking est rarement plein notamment du fait du télétravail. De fait, et au regard des besoins en stationnement, des salles de réunion pourraient être créées dans le parking de Barbet de Jouy lorsque les travaux seront terminés…. Le remplacement des huisseries sur Barbet de Jouy est prévu début 2023. La rénovation du monte-charge est désormais finie et rend le club de l’AURI accessible aux

personnels à mobilité réduite (PMR). Des études pour la rénovation de la chaufferie nord sont en cours.

> *La CFDT demande des explications quant à la vitre brisée au 5ème étage du bâtiment de la DGPE.*

Il s'agit d'une trappe de désenfumage qui a été activée et a brisé la vitre. Le remplacement de la vitre est prévu le 29/09/2022 et la zone a été mise en sécurité. Les plus gros morceaux sont tombés dans l'escalier et ont été ramassés. Il s'agit avant tout d'une erreur de manipulation et non de conception.

3) Avenue du Maine : des travaux jusqu'en 2024/2025

Le bâtiment d'AgroParisTech sera remis au MASA après le départ complet de l'Ecole à Saclay. Un concours de maîtrise d'œuvre a été lancé pour la réhabilitation du bâtiment. Le choix du projet est prévu en février 2023. Les travaux sont programmés pour 2024 et 2025, pour un emménagement au 1er semestre 2026. La décision d'affectation (CGAAER et DGAL) n'est pas encore actée à ce stade. Le bâtiment C (bâtiment bleu préfabriqué) va être déconstruit pour être reconstruit par l'Opérateur du Patrimoine et des Projets Immobiliers de la Culture (OPPIC) qui occupera ensuite ce bâtiment. Pour le bâtiment A, le MASA est à la recherche d'un locataire.

> *Les OS ont demandé la mise en place d'une salle de convivialité sur le site de Maine en raison de l'éloignement de la cantine. La salle Olive en sous sol du bâtiment de la Duchesse n'est pas ouverte en raison de problèmes d'humidité.*

L'administration recherche une solution pour répondre à cette demande.

Les archives du SRH qui sont encore à Maine doivent être

transférées à la MIPA. Le déménagement des archives de l'ASMA depuis Vaugirard ne pourra être réalisé qu'à l'issue du déménagement des archives du SRH. Un nettoyage des locaux du site de Maine est prévu suite à ces déménagements. Si les agents le souhaitent, la moquette se trouvant dans des bureaux, sera nettoyée.

Au sujet des fontaines à eau, un service de maintenance est prévu, les buses sont nettoyées régulièrement ; si des dysfonctionnements demeurent il convient de les faire remonter à la SDLP.

Pour les élections, il est prévu l'installation d'une borne pour le vote électronique sur les différents sites, à raison d'une borne pour 50 agents. Ce sont donc 2 bornes qui seront présentes à Maine.

4) Toulouse-Auzeville : des travaux en voie d'achèvement

L'ancienne salle informatique est restaurée, ainsi que la salle de convivialité. Les salles de réunion vitrées sont désormais fonctionnelles et sont équipées de stores. Une mise en service est prévue début octobre avec une inauguration de la SG. Les travaux d'étanchéité sont en cours, avec une fin prévisible fin septembre Les travaux extérieurs de peinture et d'épaufrures sont prévus au 1er semestre 2023.

5) Rue de Vaugirard

Les micro-zonings viennent d'être finalisés. 400 déménagements (avec pour certains agents des doubles déménagements) sont prévus courant septembre et octobre. Avant ces déménagements, une grande phase de micro travaux sont nécessaires : cloisonnement, rafraîchissement, création d'une salle de réunion au rez de chaussée, création des salles de convivialité et de confidentialité, ou de cabines de

confidentialité. L’objectif est de minimiser le nombre de déménagements avec quelques cas de double déménagements pour certains qui sont inévitables. Dans le cadre de ces déménagements, il n’est pas prévu de mouvement de mobilier. Du mobilier neuf sera mis en place et adapté pour les bureaux de 3 agents ou plus. Le local ASMA RP est prévu mais sera aussi un bureau de passage pour la brigade d’enquête sanitaire brigade (chef et son adjoint). Les accès respectifs seront sécurisés.

Avec l’arrivée des agents pour la police unique SSA, le planning des déménagements a été décalé pour laisser le temps d’adapter le micro-zoning. Il a été décidé de déplacer le Conseil National de l’Alimentation (CNA) à Maine et de travailler sur les superficies des salles de réunion, pour permettre l’arrivée de ces agents, avec la difficulté que ces agents travaillent avec différents services de la DGAl.

Les discussions sont en cours avec la France Mutualise propriétaires des bâtiments de Vaugirard afin de connaître les dates des travaux bruyants. Une réunion a été organisée avec les riverains. Il en ressort que ces travaux vont durer jusqu’à juin 2024 avec des périodes de travaux bruyants déjà identifiées. Le document sera diffusé aux agents de Vaugirard. De même, des mesures acoustiques seront réalisées par le propriétaire et si les nuisances sonores sont trop importantes, des mesures de prévention du bruit seront mises en place, comme des bâches acoustiques.

La SDLP a également indiqué que des travaux sont prévus sur les bâtiments C et D de Vaugirard qui vont être libérés. La SDLP s’informe auprès du propriétaire des dates prévisionnelles de mise en chantier.

6) Plan de sobriété énergétique : une

réduction de la consommation de 10%

La circulaire du 25 juilet 2022 relative à la sobriété énergétique et l'exemplarité des administrations de l'Etat demande aux administrations une réduction de la consommation énergétique de 10 % d'ici fin 2024 et préconise pour l'été une climatisation à une température au plus bas de 26 ° et pour l'hiver, une limite haute à 19 °C du chauffage.

Pour faire face à ces objectifs, les courbes de température du chauffage vont être abaissées. Les robinets thermostatiques vont être bloqués pour ne pas dépasser 19°, soit un réglage «3» pour les bureaux froids et «2» pour les bureaux chauds. Des prises de température seront réalisées pour déterminer les bureaux chauds et froids et les agents pourront signaler s'ils ont des températures inférieures à 19°. Il est envisagé de remplacer les robinets actuels par des robinets thermostatiques connectés avec une sonde pour mesurer la température et réguler la chaleur, bureau par bureau, mais ce dispositif est onéreux. Les chauffages ne seront pas éteints mais il y aura un réduit de température prévu le week-end et la nuit 17°.

> *La CFDT soulève le problème du bâtiment C de Maine, véritable passoire énergétique où les agents du 1er étage ont froid quand ceux du 5e étage ouvrent les fenêtres parce qu'ils ont trop chaud et qu'il n'y a aucune possibilité de réguler la température dans les bureaux.*

La SDLP répond qu'elle connaît bien le problème et sera vigilante à adapter au mieux les courbes de températures pour ce bâtiment.

La SDLP précise également qu'elle a comparé la consommation électrique entre celle de l'année 2019 et celle de l'année 2021 et observé une diminution de 8 % qui s'explique par le remplacement des huisseries. Une autre piste pour diminuer la

consommation électrique est de remonter les températures des locaux abritant les serveurs informatiques. La température maximale est actuellement réglée sur 21 °C mais il est possible d'aller jusqu'à 24°C et 27°C avec du matériel récent.

Dans les bâtiments qui ont bénéficié des travaux, des éclairages qui s'allument et s'éteignent automatiquement ont été mis en place. Pour ces éclairages, on passe cependant des tubes fluo aux tubes LED. La SDLP est vigilante au type de LED. Ce sujet sera évoqué au CHSCT. A ce stade, le choix s'est porté sur la LED qui présente le moins de risque. Quant à la couleur, ce ne sera pas un éclairage blanc, mais intermédiaire entre le blanc et le jaune. Sur ces éclairages individuels la luminosité peut être réglée par l'agent et elle peut être enregistrée. Dans ce cas, le lampadaire permet de conserver la luminosité enregistrée quelle que soit la luminosité extérieure.

Le MASA poursuit également son action sur la mise à disposition de vélos électriques à Maine, et,également, sur la flotte automobile qui pour certains véhicules fonctionnent au bioéthanol ou à l'électricité. Il est prévu de mettre en place un robot chargeur au MASA avec possibilité pour les agents de recharger leur véhicule, moyennant payement. Dans le cadre de ces efforts, l'objectif de dématérialisation est également un enjeu. Le SRH est en réflexion pour dématérialiser les process. La question qui demeure est celle du stock papier actuel pour lequel il sera nécessaire de reclasser tous les dossiers pour les dématérialiser, ce qui va prendre beaucoup de temps. Le télétravail a facilité le développement de la dématérialisation mais le chemin à parcourir reste important.

> *La CFDT soulève la question du télétravail et de potentielles consignes en vue de réduire la consommation énergétique du MASA.*

L'administration précise qu'en dehors d'une crise, elle n'ira

pas au-delà de l’accord sur le télétravail MASA du 24 février 2022

Date du prochain GT : initialement prévue le jeudi 17 novembre, cette réunion a été reportée à une date que l’administration n’a pas encore précisée.